



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

Novembre 2020

ÉVALUATION 'DIGITAL FOR DEVELOPMENT' (D4D) Jusqu'où libérer le potentiel du numérique pour/ par la Coopération belge au Développement ? - *Résumé exécutif*



© SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement
Novembre 2020
Évaluation N°S4/2018/04

Copyright photo de couverture : ©Enabel

Impression : Imprimerie SPF

Dépôt légal: 0218/2020/005

Ce document en format pdf est disponible comme résumé exécutif en français, néerlandais et anglais (également le rapport final en français et néerlandais) sur le site web : https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/nos_methodes_de_travail/service_evaluation_speciale, ou auprès du Service de l'Évaluation Spéciale.

Le rapport y est mentionné comme suit : Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au Développement / SES (2020), Evaluation « Digital for Development » (D4D). Jusqu'où libérer le potentiel du numérique pour/par la Coopération belge au Développement?, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles.

Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et
Coopération au Développement

**Service de l'Évaluation Spéciale de la Coopération belge au
Développement**

Evaluation "Digital for Development" (D4D) de la Coopération belge au Développement



Marie Brunagel - Christina Castella - Jérémie None – Danilo Piaggese
Caroline Cleppert - John Cracco - Maureen Agena

Résumé exécutif

Novembre 2020

L'évaluation a été menée par EY et a bénéficié de l'appui d'un comité d'accompagnement à Bruxelles. Le Service de l'Évaluation spéciale a assuré la conformité de l'évaluation aux termes de référence.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Table des matières

Table des matières	ii
1. Introduction	1
1.1. Objectifs, périmètre et démarche générale de l'évaluation.....	1
1.2. Contexte général : une place croissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide	3
1.3. La note stratégique D4D : contenu et objectifs	3
2. Conclusions	5
2.1. Conclusions transversales	5
2.1.1. Au niveau stratégique, des mécanismes/initiatives	5
2.1.2. Au niveau des interventions	7
2.2. Conclusions par acteur du D4D	8
3. Recommandations	10

1. Introduction

1.1. Objectifs, périmètre et démarche générale de l'évaluation

En 2019, le Service de l'Évaluation spéciale (SES) a souhaité disposer d'une **évaluation de la note stratégique "Digital for Development" (D4D)** élaborée par la Coopération belge au Développement en 2016. Confiée au cabinet EY, l'évaluation a poursuivi deux objectifs principaux :

- ▶ **Objectif 1 : Apprécier l'intégration du « Digital for Development » dans les programmes**, y compris via l'identification de bonnes pratiques et d'éventuelles opportunités manquées. La stratégie D4D consacre en effet la digitalisation non pas comme un objectif en soi, mais plutôt comme un vecteur à intégrer transversalement dans toutes les interventions. Elle constitue un moyen et un levier au service des programmes de développement afin de les rendre plus efficaces.
- ▶ **Objectif 2 : Apprécier les premiers résultats d'interventions, notamment à travers des études de cas et une méta-évaluation.** Il s'est agi d'apprécier la mesure dans laquelle l'intégration du digital est effectivement pertinente et apporte une valeur ajoutée pour les populations ciblées, conformément à l'objectif de la stratégie D4D qui envisage le numérique comme un accélérateur dans tous les secteurs dans lesquels la Coopération belge au développement est active.

Plus spécifiquement, l'évaluation a porté sur **la mise en œuvre des priorités stratégiques du D4D et l'atteinte des objectifs d'intégration et d'appropriation**, en particulier à travers les onze mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent (objectif 1 de l'évaluation). Elle a couvert aussi **les interventions mises en œuvre** (i.e. programmes, projets et actions), en portant une attention particulière aux contextes et besoins locaux, ainsi qu'aux risques afférents (objectif 2).

Par ailleurs, elle a ciblé **les interventions ayant occasionné des dépenses entre 2014 à 2018** qui couvrent à la fois la période de formulation de la note stratégique (avant 2016) et celle postérieure à son adoption (après 2016), qui a pu permettre la mise en œuvre des mécanismes et des autres aspects opérationnels prévus (gestion des risques, partenariats et dispositif de gestion stratégique). Un regard historique plus lointain ou plus récent a toutefois pu être porté pour mener certaines analyses d'intérêt et avoir une perspective plus importante des évolutions récentes apportées.

Elle s'est déroulée **en quatre phases entre octobre 2019 et juillet 2020** :

- ▶ **Une phase de lancement et de structuration** qui a permis de cadrer la méthodologie, notamment *via* la structuration du référentiel d'évaluation et l'élaboration du plan de collecte.
- ▶ **Une deuxième phase et une troisième phase qui ont permis d'approfondir l'état des lieux et de déployer l'ensemble des outils de collecte de données nécessaires à la conduite de l'évaluation** (97 personnes interrogées lors d'entretiens, enquête, analyse documentaire et méta-évaluation, collecte de terrain

portant sur des interventions concrètes à travers une mission en Ouganda et deux études de cas projet à distance).

- ▶ **Une dernière étape de consolidation, traitement et analyse croisée des données collectées** qui a abouti aux conclusions de l'évaluation et à des recommandations, retranscrites dans le rapport final d'évaluation et considérant les retours formulés lors d'un atelier de réflexion sur les recommandations.

Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés :

- ▶ **Entretiens: 97 personnes interrogées à travers 73 entretiens** (individuels et groupés), à la fois avec les acteurs gouvernementaux (DGD/SPF Affaires étrangères, Cabinet du Vice-Premier ministre, BOSA), des opérateurs et instruments de la Coopération belge (Enabel, BIO) concernés par la mise en œuvre du D4D, des acteurs chargés de la mise en œuvre d'initiatives phares D4D (Musée royal de l'Afrique centrale, Wehubit, Agoria, Close The Gap), des acteurs de la coopération non gouvernementale (ACODEV, NGO.FEDERATIE, CNCD, 11.11.11., Via Don Bosco, Louvain Coopération) et d'autres acteurs (EDUCAID, The Shift) ainsi qu'avec d'autres pays européens et partenaires techniques et financiers ou organismes internationaux (DEVCO, AFD, LuxDev, FAO, BID, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Programme Alimentaire Mondial, Digital Impact Alliance). Des entretiens ont aussi lieu dans le cadre de la visite de terrain en Ouganda et des études de cas à distance.
- ▶ **Une revue documentaire** initiée dès la phase de cadrage qui a été approfondie et complétée par l'analyse de documents à deux niveaux : d'une part, au niveau des mécanismes d'utilisation et des initiatives (avec un focus sur le programme Wehubit, la plateforme D4D, le prix D4D, les appels à projets de la DGD) ; d'autre part, au niveau des projets. Elle a permis de dresser un bilan et d'établir un état des lieux actualisé de la mise en œuvre de la note stratégique D4D, y compris avec un regard critique sur la classification des opérations D4D par la Coopération belge.
- ▶ **Une méta-évaluation** à partir d'une revue de rapports intermédiaires d'évaluation (complétés par une revue de programmes, documents/fiches projets ou de rapports d'activités) portant sur un échantillon de programmes/projets, à la fois au niveau des interventions de l'aide humanitaire de la DGD, d'acteurs de la coopération non gouvernementale et d'Enabel.
- ▶ **Enquête en ligne** auprès de différentes catégories de parties prenantes (DGD, Enabel, Organisation de la Société Civile, Acteur institutionnel, autres). Cette enquête a permis notamment d'analyser la perception des acteurs quant à l'intégration et l'appropriation du *Digital for Development*, et de recueillir une diversité de points de vue selon différentes catégories de répondants. Le nombre de répondants a été au total de 242.
- ▶ **Visite de terrain en Ouganda et études de cas** : la visite de terrain a permis d'interroger 52 personnes via 30 entretiens, incluant des acteurs de la Coopération belge (Ambassade, Enabel, acteurs non gouvernementaux), des autorités locales et nationales (ministères des TIC, de l'Éducation, NITA, KCCA, Ville de Gulu), des bailleurs de fonds (GIZ, UNCDF, UE), des porteurs de projets (Dalberg, BarefootLaw, ASF), des partenaires (communautés locales) et bénéficiaires finaux (professeurs et élèves). Trois projets (TTE, Mobile Data Analytics de l'UNCDF, Lewuti du programme Wehubit) ont fait l'objet d'études de cas approfondis lors de cette visite, qui a permis aussi de dresser des constats sur l'intégration et l'appropriation du D4D et de couvrir d'autres projets de manière plus transversale. Deux autres études de cas (UAS du PAM, E-TAMKEEN d'Enabel) ont enfin été menées à distance pour compléter les analyses au niveau des interventions portant sur l'objectif 2.
- ▶ **Un atelier de réflexion avec les parties prenantes** : cet atelier a poursuivi trois objectifs : s'assurer que les pistes de recommandations sont pertinentes, complètes et bien formulées et identifier d'autres idées « out of the box » ; obtenir une

déclinaison opérationnelle de ces pistes de recommandations, en identifiant les personnes responsables, le degré de priorité/faisabilité et les délais associés ; échanger, garantir l'appropriation des recommandations et faciliter leur mise en œuvre. Il s'est tenu en présence d'une trentaine de participants, issus de la DGD, d'Enabel (siège et terrain), de BIO et de la coopération non gouvernementale.

1.2. Contexte général : une place croissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide

La notion de D4D a acquis une visibilité grandissante depuis l'adoption du Programme 2030 en 2015. Le digital ne fait pas partie des Objectifs de Développement Durable (ODD) mais il constitue un moyen fort pour les atteindre. Le digital est ainsi pris en compte de manière transversale dans l'ensemble des ODD, et de manière particulièrement explicite dans plusieurs ODD (9, 4, notamment la cible 4.4. et l'ODD17). Le programme 2030 considère effectivement les technologies numériques comme des leviers de croissance et une opportunité unique pour les stratégies de développement, afin notamment de faciliter l'accès à des services de qualité et leur utilisation par les populations les plus vulnérables.

La place du digital dans les politiques de développement a connu une montée en charge croissante et exponentielle ces dernières années parmi la communauté des bailleurs, au sein de laquelle une culture de la coopération s'est développée entre le secteur privé, les institutions internationales, académiques et les gouvernements. La gouvernance des sujets de digitalisation recouvre des questions variées allant du développement de l'infrastructure digitale, aux enjeux de connectivité et d'inclusion, ou bien encore de respect et de sécurité des données personnelles des utilisateurs, notamment. Plus largement, **la réduction de la fracture numérique et de la numérisation occupe une place prépondérante dans l'agenda international**, avec une multitude d'enjeux, touchant aussi bien les droits numériques, aux compétences numériques, en passant par les cadres réglementaires, le soutien à l'économie numérique, le développement des services numériques, notamment.

Une série d'initiatives ont été mises en œuvre, témoignant de **la place grandissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide**, par exemple, le Sommet mondial sur la société de l'information lancé en 2003, le groupe de travail des Nations-unies sur les statistiques officielles liées au Big Data, un panel de haut niveau des Nations-unies sur la coopération digitale, l'initiative « *Digital Moonshot* » de la Banque mondiale pour accélérer la transition vers le numérique des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, un groupe de travail de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour mesurer le commerce électronique et l'économie digitale, une Task Force du G20 dédiée à l'économie digitale (impulsée en 2017) ou bien encore le *Digital Impact Alliance*, partenariat lancé en 2014 (entre USAID, Bill & Melinda Gates Foundation, le gouvernement suédois et la Fondation des Nations Unies) pour accélérer les efforts collectifs afin d'aboutir à une plus forte société digitale dans les pays émergents.

1.3. La note stratégique D4D : contenu et objectifs

Dans ce contexte, la digitalisation a été érigée comme une priorité par la politique de Coopération belge au Développement : une note stratégique ***Digital for Development (D4D)***, qui vise à soutenir la contribution du numérique au développement, a été adoptée en 2016. Cette note décrit la vision et les priorités stratégiques de la politique d'appui au numérique au service du développement. La note stratégique D4D fixe **trois grandes priorités stratégiques** :

- ▶ **Une meilleure utilisation des (méga)données.** Cette priorité fait écho à la nécessité d'améliorer la disponibilité et la qualité des données en temps réel afin de produire des informations exploitables et renforcer l'efficacité et l'impact des interventions de développement, ainsi que la reddition de comptes. Des opportunités sont aussi offertes par la révolution numérique qui permet de chercher, collecter, analyser et réutiliser des données et informations exploitables (données ouvertes).
- ▶ **Le numérique pour des sociétés inclusives.** Cette priorité vise à se saisir des opportunités offertes par les technologies numériques pour renforcer l'inclusion, sous différentes formes, à la fois démocratique, financière et économique, ou bien encore en termes d'égalité d'accès à des services de base de qualité.
- ▶ **Le numérique pour une croissance économique inclusive et durable.** Cette priorité rappelle que l'accent doit être mis également sur les opportunités du digital pour la création de l'(auto)emploi et la promotion de l'entrepreneuriat socialement responsable, ou bien encore pour renforcer les écosystèmes numériques locaux.

Au-delà de ces trois grandes priorités, dont la note précise qu'elles doivent s'appliquer à l'ensemble des secteurs d'intervention de la Coopération belge au Développement, dans le respect des 9 principes pour le développement numérique¹, la note stratégique précise les aspects opérationnels pour en assurer la mise en œuvre concrète, au travers d'éléments à prendre en compte (éléments de base, risques et facteurs de durabilité), de partenariats à mettre en place et de modalités de gestion à prévoir.

La note stratégique énonce en particulier **11 « mécanismes d'utilisation concrets »** qui doivent permettre à la fois de favoriser l'appropriation et la sensibilisation du D4D, tant auprès des acteurs belges du développement qu'avec leurs partenaires externes, et de renforcer l'intégration du digital transversalement ou comme un vecteur dans les programmes et projets de développement.

¹ Concevoir avec l'utilisateur ; comprendre l'écosystème existant ; concevoir à l'échelle ou pour une adoption généralisée ; bâtir pour la durabilité ; être guidé par les données ; utiliser des normes, données, sources et innovations ouvertes ; réutiliser et améliorer ; assurer la confidentialité et la sécurité ; collaborer.

2. Conclusions

Deux types de conclusions ont été élaborées au terme de l'évaluation : transversales aux deux niveaux examinés et articulées autour des critères d'évaluation et par acteur du D4D. La crise Covid-19 intervenue à la fin de cette évaluation a donné lieu à certaines adaptations dans la formulation de conclusions et recommandations. Ses implications à long terme pourraient toutefois induire des changements plus importants dans la mobilisation de fonds, la révision de priorités de la coopération au développement et dans l'utilisation du digital.

2.1. Conclusions transversales

2.1.1. Au niveau stratégique, des mécanismes/initiatives

Points positifs / succès	Limites / points d'amélioration
Pertinence de la note et des mécanismes	
<ul style="list-style-type: none">▶ Un document pertinent qui permet d'affirmer l'engagement de la Belgique et de poser les bases d'une intervention D4D▶ Un bon document de communication, peu technique, qui démontre bien la plus-value du digital ; une réponse à des besoins divers	<ul style="list-style-type: none">▶ Certaines lacunes méthodologiques qui affaiblissent son caractère opérationnel et pilotage (ex : absence de définition consensuelle du D4D)▶ Un manque de déclinaison opérationnelle de la note, un chantier prioritaire de « feuille de route »▶ Un enjeu d'identification des champs d'action prioritaires, des domaines d'excellence ou niches à privilégier▶ Une couverture partielle de certains enjeux et risques▶ Des besoins insuffisamment pris en compte (expertise, appui aux équipes)▶ De plus en plus de projets D4D, mais un examen du D4D inégal selon les pays et non appuyés de manière systématique au niveau de certains mécanismes et acteurs (ACNG, Enabel avant les portefeuilles bilatéraux)▶ D'autres débats qui ont surgi avec la montée en puissance D4D et mériteront des précisions (liens avec les ODD / le genre et prise en compte hétérogène selon les acteurs)

Efficacité	
Appropriation interne	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une note présentée en interne, même si elle n'a pas été suffisamment promue, ni diffusée (notamment sur le terrain) ▶ De nombreuses initiatives pour diffuser une culture digitale ▶ Des mécanismes aussi efficaces pour sensibiliser les ACNG ▶ Une réelle sensibilisation et une prise de conscience des opportunités 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau plutôt faible de connaissance de la note stratégique et des priorités D4D par les acteurs de la Coopération belge ▶ Des mécanismes pas ou que partiellement déployés, un enjeu d'opérationnalisation par des acteurs
Appropriation externe	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La Belgique a été précurseur dans la formalisation d'une stratégie D4D et est considérée comme active sur la thématique ▶ Une implication forte et reconnue au niveau européen et une participation à plusieurs initiatives internationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une implication plus contrastée dans les instances internationales : difficile de se démarquer, notamment dans les institutions financières internationales (IFI) ▶ La Belgique n'est pas perçue comme un leader sur la thématique ; elle ne se différencie pas spécifiquement sur le terrain d'autres bailleurs ▶ Des attentes et un positionnement au niveau international à clarifier, un rôle actif et de précurseur au niveau européen à pérenniser
Intégration	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une prise en compte croissante dans des stratégies et interventions ▶ Une intégration surtout transversale du D4D (plutôt que spécifique) qui donne lieu à une diversité de modalités d'intervention en fonction de la finalité des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une intégration plus difficile pour accompagner la mise en œuvre sur le terrain : un manque de déclinaison locale de la stratégie ▶ Un manque d'accompagnement des acteurs locaux par les sièges et un manque de relais, d'expertise et d'appui (ex : assistance technique) au niveau local pour renforcer les capacités du réseau des ambassades, du fait notamment de l'absence d'un budget spécifique dédié au D4D
Efficiences	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des efforts de coordination croissante ▶ Plusieurs initiatives lancées par le siège pour favoriser le partage d'information et de connaissance, d'autres à l'initiative du terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une mise en œuvre de la note qui ne s'appuie pas sur un pilotage et un suivi d'ensemble ▶ Des enjeux de coordination subsistent entre acteurs belges et avec des partenaires techniques et financiers

	<p>(PTF)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Des moyens souvent insuffisants face aux besoins importants de renforcement de capacités et pour favoriser une large appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge
--	--

2.1.2. Au niveau des interventions

Points positifs / succès	Limites / points d'amélioration
Pertinence et cohérence	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des interventions D4D qui prennent en compte généralement le contexte et les besoins locaux (ceci renforcé par des visites d'identification et la mobilisation d'expertise) ▶ Une bonne intégration dans le paysage des bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des marges de progression en termes de coordination et de recherche de complémentarités ▶ Un manque d'instances entre partenaires techniques et financiers autour des technologies numériques au niveau local
Efficacité	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une diversité de résultats avec toutefois des dominantes pour certains types d'acteur / mécanismes et initiatives (appels à projets Innovation DGD, Enabel, ACNG) ▶ Plusieurs avantages sous-jacents au D4D (amélioration bonne gouvernance, effet multiplicateur, abaissement du seuil d'accès pour des groupes vulnérables, etc.) ▶ Des résultats qui reviennent avec plus de récurrence, d'autres observés de manière croissante, d'autres enfin à titre plus expérimental 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des risques locaux en matière de D4D partiellement appréhendés et insuffisamment par certains acteurs/mécanismes ▶ Des risques pas suffisamment anticipés de la formulation à la phase de mise en œuvre (ex : dépendance à des services payants)
Efficienne	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un suivi satisfaisant généralement, avec des possibilités d'amélioration toutefois (coopération déléguée) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un dimensionnement des moyens au regard des résultats pas toujours bien approprié, soit trop contenu, soit questionnable au regard du modèle économique retenu
Durabilité	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plusieurs facteurs / bonnes pratiques contribuent à la durabilité (renforcement des capacités / transfert des connaissances, appui à une formulation de stratégie, poursuite de partenariats) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une prise en compte hétérogène de la durabilité en matière de D4D et de soutien aux ODD par les différents acteurs et tout au long du cycle projet ▶ Des difficultés récurrentes constatées soit spécifiques au D4D (manque de capacités et de financements, déficit d'appropriation du projet ou des

	<p>solutions numériques par la contrepartie, coûts, etc), soit plus générales (changement de priorités stratégiques, rotation du personnel, risques d'instabilité politico-sécuritaires).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un manque de capitalisation à l'échelle des pays d'intervention de la Coopération belge
--	---

2.2. Conclusions par acteur du D4D

Concernant les acteurs politiques

- ▶ Un positionnement politique rendu nécessaire sur plusieurs sujets : actualisation de la note quand le contexte s'y prêtera, objectif du D4D et place du D4D dans la coopération belge, mise à l'échelle de Wehubit, fonds d'assistance technique, éventuel budget dédié

Concernant la DGD

- ▶ Une déclinaison opérationnelle de la note à trouver
- ▶ Une mobilisation D4D face à la crise liée au COVID-19 à poursuivre de manière itérative avec une vision holistique
- ▶ Un enjeu de renforcement de la prise en compte du D4D en matière de coopération gouvernementale dans les lettres d'instruction
- ▶ Des enjeux de sensibilisation et d'échange pratique et opérationnel à amplifier au niveau local
- ▶ Un manque de relais et d'appui au niveau local à combler pour renforcer les capacités du réseau des ambassades en matière de D4D, assurer une coordination / animation inter-acteurs et un dialogue stratégique avec la contrepartie et les bailleurs
- ▶ Des incitations par la DGD à intégrer le digital pour les ACNG et une appropriation progressive de la thématique observée, quoiqu'inégale.
- ▶ Un manque de coordination lors de l'Appel à projets Droits de l'homme et digitalisation et des projets dispersés
- ▶ Des catégories de résultats qui sont revenus avec récurrence lors des appels à projets Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire sur lesquels il faudra capitaliser pour une meilleure spécification des appels à projets à l'avenir en cohérence avec des domaines d'excellence de la coopération belge et les priorités au niveau local
- ▶ Un intérêt de nombreux acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) pour accroître l'Education à la Citoyenneté Mondiale via les moyens digitaux y compris via un appui renforcé de la DGD
- ▶ La mise en œuvre de la note stratégique ne s'appuie pas sur un pilotage d'ensemble, ce qui souligne l'intérêt d'une instance inter-acteurs (à créer ou en capitalisant sur des structures existantes)

Concernant Enabel

- ▶ Une prise en compte du D4D de manière croissante dans les stratégies et au niveau des interventions, notamment via des projets spécifiquement D4D.
- ▶ De nombreuses initiatives prises pour diffuser une culture du digital parmi le personnel, mais une note insuffisamment promue/diffusée sur le terrain.

- ▶ Des besoins d'expertise et d'appui importants à relever.
- ▶ Des interventions dans des domaines à forte valeur ajoutée (enseignement et formation), des appuis récurrents (appuis à des systèmes/outils, renforcement du capital humain) et des projets pilotes à répliquer s'ils s'avèrent concluants (comme l'appui à l'écosystème, Innovation Hubs, etc.).

Concernant les acteurs de la Coopération non gouvernementale

- ▶ En lien avec les incitations de la DGD précitées, une appropriation progressive par les ACNG du D4D observée, quoiqu'inégale.
- ▶ Le D4D est source de nouvelles réflexions, débats et actions de plaidoyer parmi les ACNG en lien avec les opportunités (rôle du genre dans la note stratégique, place du D4D au sein des ODD) et risques afférents (politique de confidentialité, conditions de travail, etc.).
- ▶ Des ACNG insuffisamment sensibilisées / associées aux mécanismes/initiatives, notamment la Plateforme
- ▶ Un suivi global faible pour l'instant des résultats réels D4D par les ACNG (et très inégal parmi eux) en lien notamment avec le faible nombre d'évaluations à mi-parcours disponibles à date.

Concernant BIO et le secteur privé

- ▶ Une intégration croissante du D4D au niveau stratégique (désormais au cœur de son mandat) et opérationnel, à poursuivre avec la nouvelle stratégie d'investissement
- ▶ Une place dans le giron de la coopération qui reste à trouver sur le D4D (tentative non concluante sur Wehubit) et un rôle au niveau des (E)DFI à continuer à jouer avec des articulations opérationnelles potentielles
- ▶ La Business Partnership Facility (BPF) est un outil sous-utilisé à ce stade malgré l'intérêt potentiel qu'elle présente pour soutenir des projets dans le champ du D4D

Concernant Wehubit

- ▶ Un programme qui permet de faire émerger des projets D4D pertinents au travers des thèmes spécifiques retenus de chaque appel à projets (en lien avec les domaines prioritaires de la Coopération), du subsidie alloué et de la réponse à des besoins locaux
- ▶ Une mise à l'échelle qui peut être justifiée si de plus fortes ambitions se manifestent (arbitrage politique), sous réserve toutefois de repenser l'architecture du programme (sur le volet avec BIO)
- ▶ Une bonne prise en compte du contexte, des risques et des facteurs de durabilité au niveau des interventions.

3. Recommandations

L'évaluation formule quatre recommandations spécifiques, élaborées sur la base des conclusions de l'évaluation.

#	Recommandations stratégiques et spécifiques
1	<p>Renforcer le cadrage stratégique et la déclinaison opérationnelle de la note</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbitrer certains choix stratégiques (actualisation de la note, objectif du D4D et place du D4D dans la coopération belge, mise à l'échelle de Wehubit, fonds d'assistance technique, éventuel budget dédié ?). - Renforcer le cadrage stratégique à différents niveaux (depuis les sièges, au niveau local, aux niveaux européen et international). - Renforcer la déclinaison opérationnelle de la note D4D, notamment en l'accompagnant d'une feuille de route plus opérationnelle, en identifiant mieux l'existant en termes d'expertise et en prévoyant un fonds/budget d'assistance technique. - Apporter une réponse D4D holistique et itérative à la crise COVID-19 dans le prolongement des notes stratégiques.
2	<p>Mieux exploiter le potentiel de chaque canal de la coopération belge, de mécanismes d'utilisation et initiatives D4D, capitaliser sur les avantages compétitifs et spécificités déjà perçus de chacun, tout en soutenant les synergies et complémentarités lorsque cela est pertinent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine de la coopération gouvernementale : en particulier, en continuant à intervenir dans des domaines où la Coopération belge a une forte valeur ajoutée (notamment l'enseignement et formation), en répliquant des projets pilotes innovants ou bien encore en continuant à soutenir des projets qui participent à l'élaboration ou au déploiement de stratégies numériques du pays récipiendaire. - Dans le domaine de la coopération non-gouvernementale : entre autres, en améliorant la connaissance autour des projets et interventions D4D, en détaillant l'expérience sur ce sujet dans le futur programme (notamment les résultats réels atteints lors du dernier programme) et dans les rapports de suivi. - Dans le domaine de l'aide au secteur privé : en soutenant par exemple la collaboration avec le secteur privé à travers des mécanismes existants qui pourraient ne pas être spécifiques au D4D et explorer des partenariats potentiels avec d'autres acteurs / mécanismes belges à cette fin (BPF, BIO, Wehubit, Plateformes), en appuyant le D4D pour l'éclosion du secteur privé au niveau local et en renforçant les capacités d'entreprises à travers des processus de digitalisation. - Dans le domaine de la sensibilisation en Belgique : en amplifiant les actions de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) via des moyens digitaux. - Concernant des mécanismes et initiatives (Wehubit, appels à projets DGD) : <ul style="list-style-type: none"> o en pérennisant l'action du programme Wehubit et en prévoyant une mise à l'échelle si de plus fortes ambitions se manifestent, sous réserve de repenser son architecture (sur le volet avec BIO) tout en mettant en place un appel à projets sur des domaines prioritaires non couverts jusqu'ici (infrastructure de base) et en s'assurant d'articuler le choix de ce domaine avec d'éventuels futurs AP de la DGD ; o en prévoyant à l'avenir des AP Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire avec des critères de sélection plus spécifiques en lien avec les catégories de

#	Recommandations stratégiques et spécifiques
	<p>résultats D4D récurrents observés jusqu'ici, en alignant bien d'éventuels autres AP spécifiques avec des domaines prioritaires de la Coopération, en assurant une sélection et un suivi d'ensemble et en articulant bien le choix des thèmes avec Wehubit.</p> <p>Renforcer le suivi et la durabilité des interventions D4D, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la prise en compte de la durabilité dès la conception des projets (notamment s'agissant des appels à projets de la DGD et des projets de coopération déléguée) - Produire plus de rapports de capitalisation d'interventions D4D au niveau local. - Amplifier les échanges de connaissance et de partage de meilleures pratiques, via par exemple la Plateforme D4D. - Amplifier la prise en compte du D4D dans les processus évaluatifs des acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) de la Coopération belge. - Renforcer le suivi des résultats D4D (notamment pour les ACNG et la coopération déléguée) et mieux mettre en valeur l'expertise et les expériences inspirantes via des vecteurs de communication à définir (newsletter, réseaux sociaux, site internet, site Plateforme, etc.)
3	<p>Renforcer les efforts de sensibilisation, l'appropriation et l'intégration du D4D</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une large sensibilisation et appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge, renforcer les relais et appuis au niveau local. - Soutenir l'intégration du D4D dans les interventions.
4	<p>Renforcer l'animation autour des sujets D4D au niveau central et local, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une instance inter-acteurs (ou capitaliser sur une instance déjà existante). - Encourager la mise en place de plateformes innovantes au niveau local (sur le modèle mis en œuvre en Ouganda). - Favoriser des réunions d'échanges formelles/informelles au niveau local autour du D4D avec d'autres partenaires techniques et financiers. - Se coordonner mieux avec les contreparties pour renforcer l'alignement avec les stratégies nationales, sectorielles ou D4D (transformation digitale).



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**



Belgique

partenaire du développement